

Histoire : le programme du CNR

3 Préparer l'après-guerre

«1. Établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle;

2. Veiller au châtimeut des traîtres;

4. Assurer l'établissement de la démocratie la plus large par le rétablissement du suffrage universel; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi;

5. Promouvoir les réformes indispensables:

a) sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des banques*;

b) sur le plan social :

– le droit au travail et au repos;

– la garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité et la possibilité d'une vie pleinement humaine;

– un plan complet de sécurité sociale;

– la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement;

– une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Ainsi sera fondée une République nouvelle. »

Extraits du Programme du CNR, publié le 15 mars 1944

* Entre 1944 et 1946 sont nationalisés les houillères (Charbonnages de France), l'électricité et le gaz (EDF et GDF), des banques et des compagnies d'assurances (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale...), les transports aériens (Air France) et maritimes, les usines Renault.

1. *Présenter le document en précisant quel est le contexte historique.*
2. *Qui compose le CNR? Qui a été chargé par De Gaulle de sa création ? A quelle date ?*
3. *Citer 3 types de réformes que le CNR souhaite établir après la libération de la France.*
4. *Par quelle loi se traduit le point n°4 du programme ? Dater*
5. *Quelle institution est créée en application du point n°5 b du programme ? Dater*

CNR = Conseil National de la Résistance

Le programme du CNR (Correction)

1. Ce document est un extrait du programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944. La guerre n'est pas encore terminée en Europe mais le CNR prépare la restauration de la République en cas de victoire.
2. Le Conseil National de la Résistance regroupe les forces politiques, syndicales et les mouvements de résistance qui luttent contre l'occupation et le régime de Vichy. Il est fondé en mai 1943 par Jean Moulin, à la demande du Général De Gaulle.
3. Le CNR prévoit des réformes économiques (nationalisations d'entreprises), sociales et politiques.
4. Le point 4 évoque le suffrage universel et l'égalité absolue des citoyens devant la loi, il fait donc référence au droit de vote des femmes acquis en 1944 et exercé pour la 1ère fois lors du scrutin de 1945.
5. Le point 5 évoque la création de la Sécurité sociale dont le but est d'assurer la protection des citoyens les plus fragiles.